

INTERSECTIONNALITÉ ET CONTINUUM DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

Collaborer pour mieux intervenir : créer des ponts et outiller les milieux pour accompagner les femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales

FÉDÉRATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES

Catherine Flynn

Isabelle-Anne Lavoie

Pour le Comité IFI

Université d'été de TRAJETVI

Le 22 août 2017



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**

QUELQUES ÉLÉMENTS DE MISE EN CONTEXTE

- Démarches de la Fédé
- Le comité IFI
- Processus de coconstruction
- Les différentes étapes du projet « Collaborer pour mieux intervenir »

L'intervention féministe intersectionnelle (IFI) représente une approche centrée sur la femme qui implique une évaluation des besoins et des solutions *avec* elle et l'écoute de ce qui lui apparaît prioritaire. Tout en réaffirmant les objectifs de l'intervention féministe, elle nécessite d'élargir les perspectives vers une meilleure compréhension de l'ensemble des conditions et des rapports de pouvoir qui structurent l'expérience des femmes.

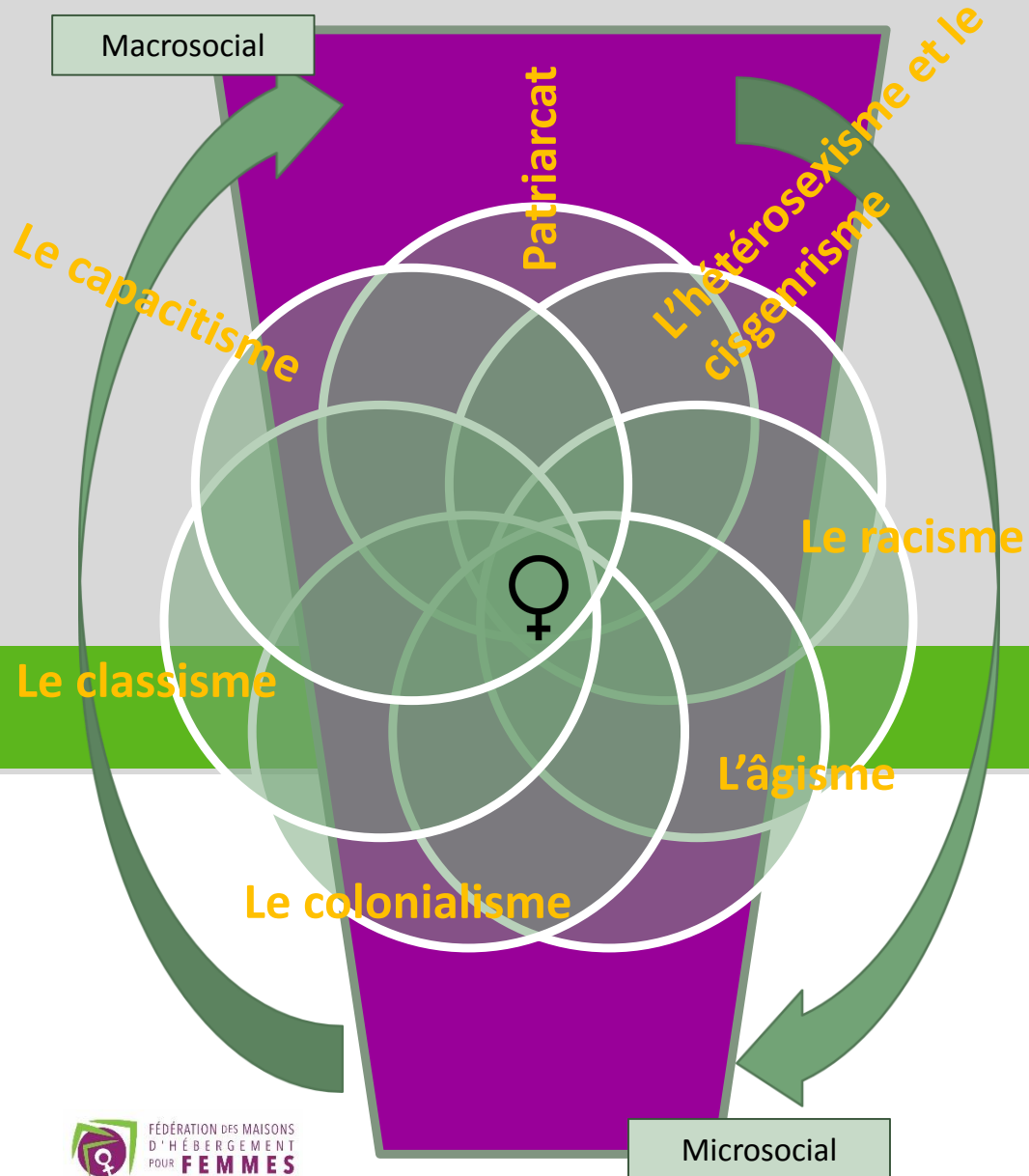
I. L'INTERSECTION DE QUOI ?

1. Intersection des expériences subjectives, microsociales et macrosociales. (Collins, 2000, Bilge, 2010)
 - Ce qui implique de repositionner les situations vécues par les femmes sur le continuum des violences faites aux femmes.
2. Intersection des différents systèmes d'oppression qui structurent leur expérience. (Collins, 2000, Bilge, 2010)
3. Intersection des savoirs académiques, pratiques, militants et expérientiels (Collins, 2012; Bilge, 2015)
 - Ce qui doit guider nos façons de faire avec les femmes.
 - Ce qui a guidé la démarche au sein du comité IFI

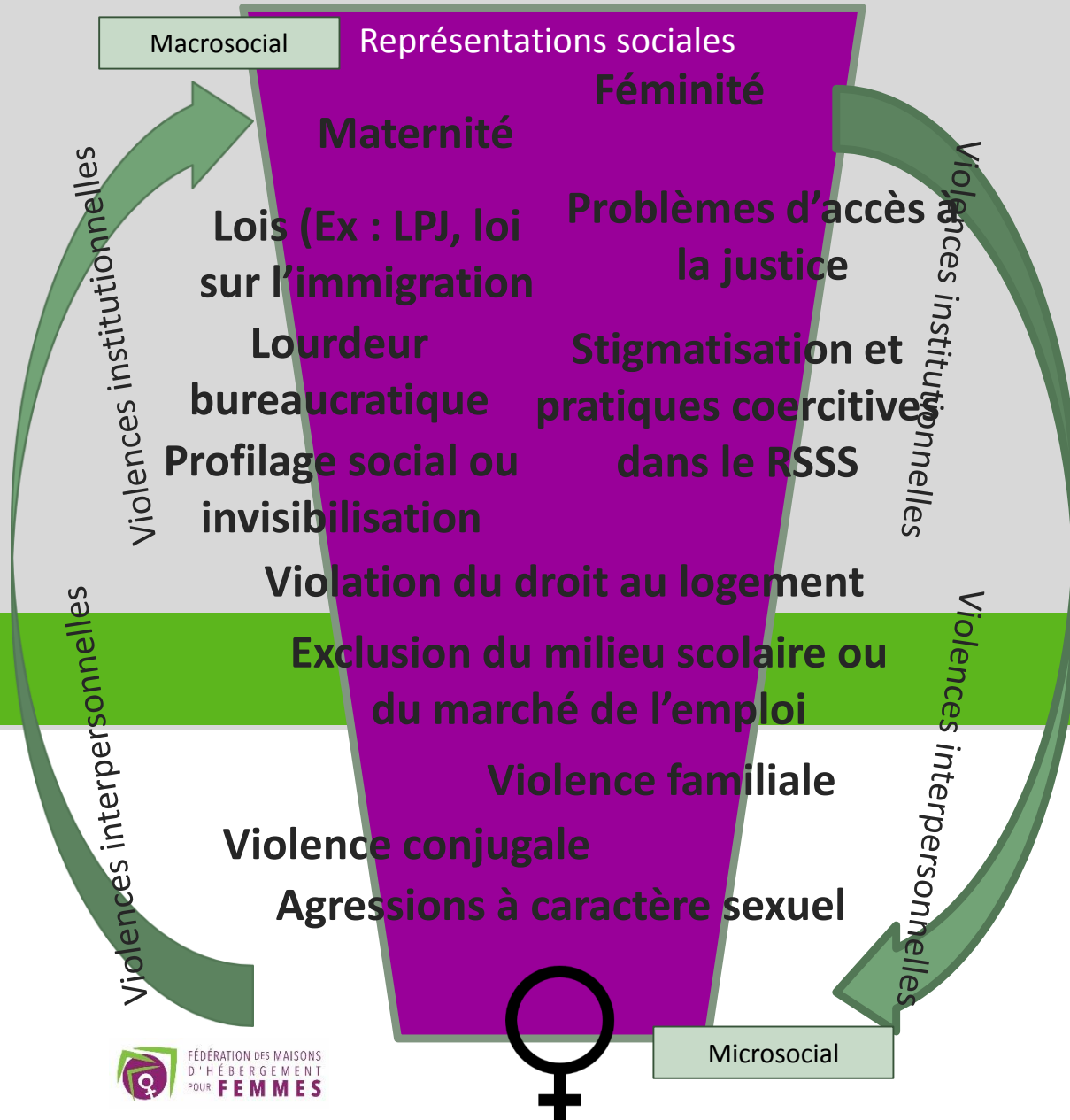
II. QUELS SYSTÈMES D'OPPRESSION ?

- Attention : Comme intervenant.e nous ne sommes pas extérieur.es à ces rapports de pouvoir

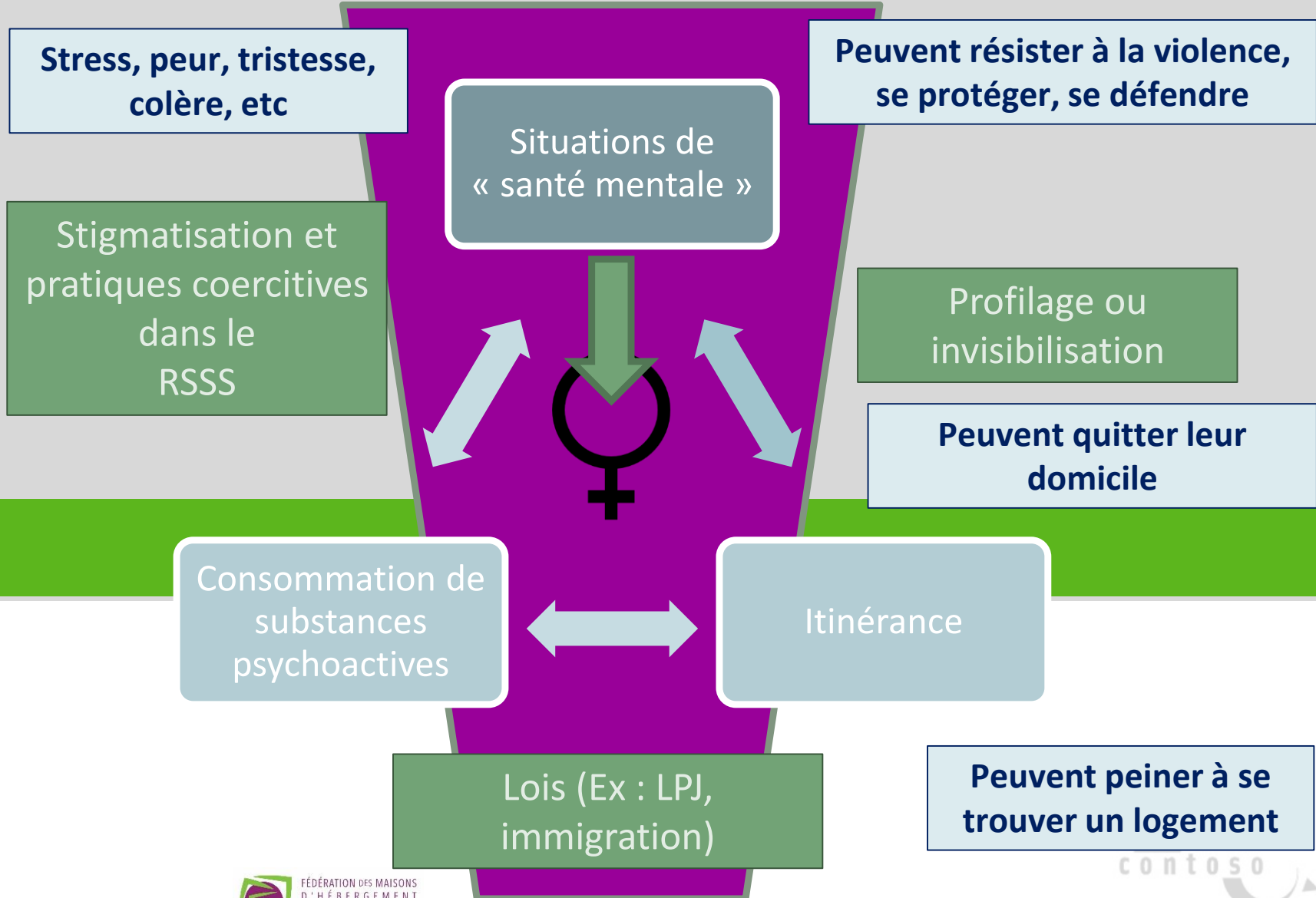
LES SYSTÈMES D'OPPRESSION QUI TRAVERSENT LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
TEL QU'OBSERVÉ EN MAISON D'HÉBERGEMENT



**CONSÉQUEMMENT À CES VIOLENCES...
OU POUR LES PRÉVENIR, LES SURMONTER ET Y
RÉSISTER.**



III. Quelles réflexions ?

- Faire un exercice réflexif sur nos expériences en tant qu'intervenant.es, nos privilèges, les rapports de pouvoir et les systèmes d'oppressions qui traversent nos expériences.
- Prendre conscience des valeurs et des représentations qui guident nos interventions.
- S'ouvrir afin de pouvoir mieux accueillir, mieux écouter et mieux comprendre

IV. Exercice d'application : La situation de Caroline

Caroline est une femme âgée de 32 ans, elle a deux enfants de 5 et 3 ans. Son conjoint des 6 dernières années l'interdisait d'occuper un emploi et exerçait un grand contrôle sur ses sorties et sur ses relations amicales, prétextant que c'était pour la protéger puisqu'elle est fragile. Elle l'a quitté il y a 3 mois. Celui-ci l'appelle constamment, la suppliant de revenir sinon il va s'arranger pour lui faire « de la marde ». Elle le soupçonne de commencer à avoir des problèmes d'alcool après que son fils lui ait raconté des épisodes où son père avait bu de la bière en sa présence et s'être endormi sur le divan alors que le souper était en train de brûler.

Caroline fait fréquemment ce qu'elle appelle des crises d'angoisse pour laquelle elle prend des anxiolytiques sur une base régulière. Il y a deux semaines, elle a téléphoné à la sœur de son ex-conjoint, avec qui elle est demeurée en contact, pour qu'elle vienne à la maison prendre soin des enfants puisqu'elle ne se sentait pas très bien. Elle s'est présentée à l'hôpital avec une douleur à la poitrine et de la difficulté à respirer. Elle est restée en observation pour une durée de 24 heures. Pendant ce temps, son ancienne belle-sœur a avisé son frère qu'elle s'occupait des enfants pendant que Caroline était à l'hôpital. Prétextant que Caroline est incapable de s'occuper des enfants, ce dernier s'est empressé d'effectuer un signalement à la DPJ pour lui retirer la garde de ses enfants.

La peur de la DPJ de même que les appels de son ex, qui se font de plus en plus insistants, ont conduit Caroline à se présenter avec ses enfants en maison d'hébergement. Celle-ci parle très peu aux autres femmes et est sèche avec les intervenantes et la DPJ. Caroline est très en colère et estime vivre une injustice alors que la DPJ s'inquiète pour elle, mais pas pour son ex qui semble être perçu comme un bon père mobilisé, en raison de ses démarches dans un groupe pour conjoint aux comportements violents. Elle est également découragée par le travail de son médecin de famille qui lui a recommandé d'aller voir un psychiatre pour une évaluation. Caroline apprendra plus tard que les résultats de cette évaluation avançaient un diagnostic de trouble de la personnalité limite, ce qui la met hors d'elle.